



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/554
16 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE L'ÉGYPTE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu de la Mission permanente de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale datée du 11 juillet 1997 indiquant que M. Ahmed H. Darwish a été nommé représentant suppléant de l'Égypte au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
